

ENERGIES COLLECTIVES

UN PROJET DE COOPERATIVE ENERGETIQUE D'INITIATIVE CITOYENNE DANS L'EMBRUNAIS-SAVINOIS

L'idée en quelques mots

- Mettre en place un véritable **projet citoyen**, avec un modèle de fonctionnement **coopératif**, qui intègre des acteurs variés (publics et privés) dans un large partenariat
- Ne pas mettre la *production* d'énergie au centre du projet mais en faire un **des éléments** (même si celui-ci peut devenir par la suite central dans le modèle économique)
- Faire de la **sobriété** et de la **maîtrise énergétique** les deux axes principaux de travail.

Le territoire sur lequel ce projet s'implanterait regroupe l'Embrunais et le Savinois.

Origines du projet

L'association **ESSenciel**, créée à l'été 2012, s'est donnée pour mission de susciter réflexion et débat autour des **questions économiques et sociales** : échanges, travail, vie ensemble, monnaies, modes de production, etc. Son action s'est d'abord concrétisée par l'organisation de soirées-débats et d'ateliers thématiques.

A l'automne 2013, l'association a organisé une journée d'informations et d'échanges sur la **finance citoyenne et solidaire**. Cette journée, intitulée « **Sème ton oseille** », s'est déroulée à

Embrun autour de trois ateliers-débats : microcrédit, foncier, et énergie. Chacun de ces trois ateliers, qui mettait au centre de sa réflexion la finance citoyenne et solidaire, était animé par une personne-ressource ayant une expérience sur la thématique.

L'**atelier sur l'énergie** a fait naître une dynamique intéressante, que quelques membres d'Essenciel ont souhaité soutenir. C'est ainsi que s'est initiée une discussion autour de la question énergétique dans l'Embrunais.

C'est donc à partir de quelques idées fortes qu'est né le projet :

- **l'urgence de la question énergétique**, qui pour nous lie impérativement la production de renouvelables aux questions de l'efficacité et de la sobriété ;
- l'importance de traiter cette question à **l'échelle locale** dans l'optique d'un rapprochement entre la production et la consommation énergétique, afin notamment d'éviter au maximum le transport sur de longues distances et à haute tension ;
- la nécessité de **l'implication voire du contrôle citoyen** au sein de tels questionnements, en partenariat éventuel avec tous types d'acteurs publics ou privés. Ceci afin de replacer le débat énergétique au cœur de la société et de gérer selon l'intérêt collectif les biens communs que sont les gisements énergétiques. La création d'une **société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)** nous semble être un moyen adapté à ces objectifs.

Développements du projet

A partir de cette question énergétique relativement générale, nous avons peu à peu resserré notre champ d'action. Nos principes de base sont actuellement les suivants :

- La production n'est pas une fin en soi, elle sert un projet global de **sensibilisation/éducation** aux enjeux de l'énergie : **sobriété, efficacité, baisse des consommations**. De nombreuses actions allant dans ce sens pourront être mises en place (accompagnement à l'isolation des bâtiments, interventions auprès des collectivités, formation, achats groupés de matériel visant l'efficacité énergétique...).
- Cependant même dans une optique de réduction forte des consommations énergétiques, la quantité résiduelle d'énergie à produire **ne peut pas pour nous rester nucléaire, centralisée et hors-débat sociétal**. C'est pourquoi nous souhaitons intégrer pleinement la production dans notre champ d'action, et assumer les **contradictions qui pèsent sur toute production d'énergie**, y compris renouvelable.
- Dans un premier temps (court terme), le **solaire photovoltaïque** nous paraît la meilleure énergie à installer (plus grande facilité) mais nous souhaitons aussi engager rapidement une action de plus long terme concernant le **turbinage d'eau potable**. Des demandes de financement pour études, des rapprochements avec certaines mairies, pourront notamment être faits dans les mois à venir. Nous restons également intéressés par **tout type de projet d'énergie renouvelable** : solaire thermique, petit éolien, méthanisation, etc.
- Le photovoltaïque peut être développé dans **deux directions conjointement**: d'un côté les toitures de **particuliers** avec un enjeu d'**amélioration thermique** du bâtiment qui les supporte; de l'autre côté des toitures **publiques** ou de bâtiments recevant

du public, avec comme corollaire l'aspect **pédagogique** de l'installation.

- La société à créer poursuivra un objectif global d'**alternative sociale et environnementale**; l'aspect énergétique ne peut pour nous se concevoir sans des corollaires écologiques globaux (concernant les matériaux d'isolation par exemple). La *sobriété*, l'utilisation de matériaux le plus possible *bio-sourcés* et à bilan carbone minimal, le respect général de l'environnement sont notamment des

valeurs partagées et centrales.

- Pour les mêmes raisons, nous souhaitons adopter des **statuts clairement coopératifs**. A ce titre, la SCIC nous paraît le statut le plus proche de nos valeurs ; même si la souplesse de la SAS et la possibilité de son adaptation au modèle coopératif sont intéressantes. La loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 permettra prochainement de lier ces deux formes juridiques.

Actions à mettre en place / calendrier

Jusqu'à début 2015, c'est l'**association ESSenciel** qui portait « naturellement » ce projet, mais notre avancement a nécessité la création d'une nouvelle **association de préfiguration**, « **Energies Collectives** », qui aura vocation à se transformer en SCIC. Cette association est née en février 2015.

Le **calendrier** 2015 s'échelonne comme suit :

- **Hiver 2014-2015** : poursuite des rencontres de personnes ressources et de partenaires potentiels / démarrage de la prospection sur les toitures / réflexion générale sur les statuts et aspects juridiques du projet.
- **Début 2015** : lancement du projet dans sa dimension citoyenne (réunion publique le 19 février, afin à la fois d'élargir le groupe de travail et de rechercher des citoyens prêts à s'impliquer financièrement dans le projet).
- **Année 2015** : affinement du projet : réunion des partenaires citoyens et institutionnels, mise en place de groupes de travail sur les statuts, la recherche de toiture, les actions d'efficacité énergétique, le modèle économique. Recherche de financements et de soutiens (finance citoyenne, prêts bancaires, subventions...). Rencontre des collectivités. Elaboration du premier projet alliant production photovoltaïque et rénovation ou pédagogie.
- **Fin 2015 / début 2016** : montage de la structure juridique, lancement du premier projet photovoltaïque

Acteurs et partenaires impliqués

Les acteurs de ce projet pourraient être :

- Potentiellement, tous les citoyens du territoire concerné
- Les différentes collectivités locales et établissements publics du territoire (communes, pays, communauté de communes...). Selon le type de société créé et les motivations des élus, la participation de ces acteurs publics pourrait être directe ou indirecte.
- Les structures associatives du territoire
- Les entreprises coopératives ou non œuvrant dans le champ d'action du projet.

Les partenariats envisagés sont les suivants :

- Communes du territoire (participation à la société, aides techniques et financières, co-élaboration de projets sur bâtiments publics ou à plus long terme réseaux publics)
- Pays SUD (aide à la mise en place du projet, aide à la recherche de financements via Leader notamment)
- Energie Partagée (aide à la création du projet, aide à la recherche de financements sur la partie montage de projet, aide à la recherche et à la collecte de financement citoyen)
- Région PACA (financement du projet sous forme de subvention, financement de formations)
- Enercoop PACA (soutien dans le montage du projet)
- Energ'éthique 04 (aide à la mise en place du projet par retour d'expérience)
- Fondation de France (financement du projet).

Nous avons déjà rencontré et discuté avec plusieurs de ces structures (Enercoop PACA, Energie Partagée, Energ'éthique 04, pays SUD, élus locaux, élus régionaux). Ces rencontres nous ont à la fois permis d'affiner notre projet et de valider l'opportunité de ce dernier sur notre territoire.

En particulier, la SCA Energie Partagée, via sa mission régionale sur PACA, nous soutient de façon active sur ce projet.

Liens avec les politiques institutionnelles

Notre projet s'insère dans un contexte général très favorable, avec notamment :

- aux niveaux étatique et régional, le **Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020**, qui intègre d'ores et déjà des politiques de soutien aux énergies renouvelables citoyennes (Agir+) ;
- au niveau régional, la création d'une **mission régionale Energie Partagée** soutenue à 80% par la région PACA et l'ADEME ;
- au niveau départemental, le **plan départemental Climat-Energie** ;
- au niveau du Pays SUD, la participation au programme **TePOS**.

Retombées attendues

- Création d'une dynamique territoriale sur un projet alliant les **citoyens** (tout citoyen potentiellement), les **acteurs publics** et les autres **acteurs privés**. Ce type de fonctionnement est relativement novateur sur notre territoire.
- Amélioration des **performances énergétiques et environnementales** du territoire et participer à sa **transition énergétique** (production d'énergie au sein du territoire, progression de l'efficacité thermique des bâtiments)
- Création d'une **activité économique originale** permettant de valoriser nos ressources locales en énergie tout en impliquant une grande partie de la population.
- Participation à l'émergence d'une **énergie décentralisée et citoyenne**, grâce à la mise en place d'un projet simple, **transférable** à d'autres territoires et pouvant fonctionner en **réseaux**.